

**Simplification des
fondements de la
croyance pour les
gens du commun**

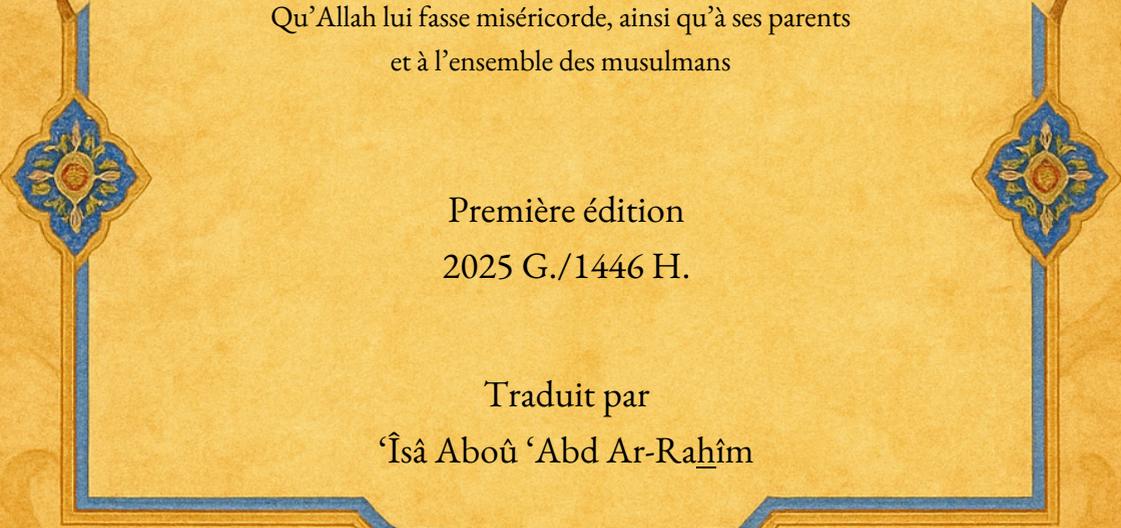
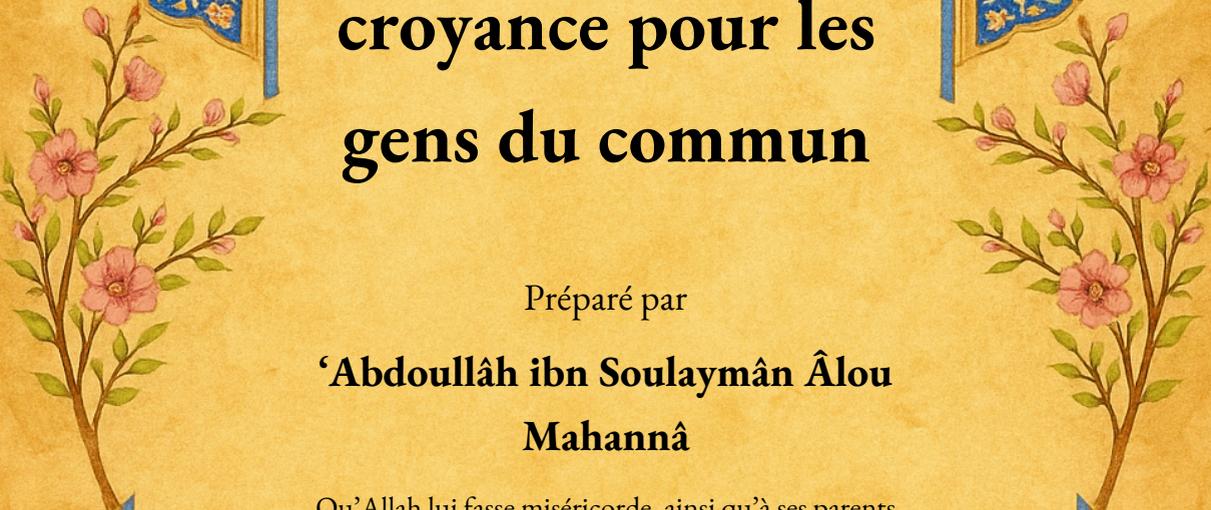
Préparé par

**‘Abdoullâh ibn Soulaymân Âlou
Mahannâ**

Qu’Allah lui fasse miséricorde, ainsi qu’à ses parents
et à l’ensemble des musulmans

Première édition
2025 G./1446 H.

Traduit par
‘Îsâ Aboû ‘Abd Ar-Rahîm



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Leçon n°1

Si on te demande : « Qui est ton Seigneur ? »

Réponds : Mon Seigneur est Allah.

Si on te demande : « Que signifie le mot “Seigneur” ? »

Réponds : Celui qui est adoré, le Souverain, Celui qui régit toutes les affaires de l'univers.

Si on te demande : « Quelles sont les plus grandes créations d'Allah que tu observes ? »

Réponds : Les cieux et la terre.

Si on te demande : « Comment as-tu connu ton Seigneur ? »

Réponds : À travers Ses signes et Sa création.



Leçon n°2

Si on te demande : « Quelles sont les plus grandes créations d'Allah que tu observes ? »

Réponds : Les cieux et la terre.

Si on te demande : « Comment as-tu connu ton Seigneur ? »

Réponds : À travers Ses signes et Sa création.

Si on te demande : « Que veut dire le nom “Allah” ? »

Réponds : Ce nom signifie qu'Il est le Seul dans toute Sa création à mériter la divinité et l'adoration.

Si on te demande : « Pour quelle raison Allah t'a-t-Il créé ? »

Réponds : Pour L'adorer.

Si on te demande : « Que signifie le fait de L'adorer ? »

Réponds : L'unifier et Lui obéir.

Si on te demande : « Et quelle est la preuve de cela ? »

Réponds : La parole du Très-Haut :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴿٥٦﴾ ﴾

{Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.} [*Adh-Dhâriyât*, v.56].



Leçon n°3

Si on te demande : « Quelle est la première chose qu'Allah t'a ordonnée ? »

Réponds : Mécroire aux fausses divinités (*Tâghoût*) et avoir foi en Allah.

Si on te demande : « Quelle est la preuve de cela ? »

Réponds : La parole du Très-Haut :

﴿فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ وَيُؤْمِنْ بِاللَّهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ

بِالْعُرْوَةِ الْوُثْقَىٰ﴾

{Quiconque renie les fausses divinités (*Tâghoût*) et croit en Allah seul aura donc saisi la corde la plus solide.} [*Al-Baqarah*, v.256].

Si on te demande : « Quelle est cette corde qui est la plus solide ? »

Réponds : Il s'agit de la parole : point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah. (*Lâ ilâha illâLlâh*)

Si on te demande : « Que signifie la parole : point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah ? »

Réponds : C'est une phrase qui comporte une négation et une affirmation.

Si on te demande : « Que nie-t-elle et qu'affirme-t-elle ? »

Réponds : « Point de divinité digne d'adoration (*Lâ ilâha*) » rejette l'adoration de toutes les fausses divinités en la rendant caduque, tandis que « en dehors d'Allah (*illâLlâh*) » affirme que l'adoration n'est vouée qu'à Allah seul, et à personne d'autre.

Si on te demande : « Quelle est la preuve de cela ? »

Réponds : La parole du Très-Haut :

﴿وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِ إِنَّنِي بَرَاءٌ مِّمَّا تَعْبُدُونَ ﴿٢٦﴾ إِلَّا

الَّذِي فَطَرَنِي فَإِنَّهُ سَيَهْدِينِ ﴿٢٧﴾﴾

{Abraham dit un jour à son père et son peuple : « Je désavoue totalement ces divinités que vous vénerez, adorant uniquement Celui qui m'a créé, qui ne manquera pas de me guider. »} [*Az-Zoukhrouf*, v.26 – 27]. La parole : {Je désavoue totalement ces divinités} est une négation tandis que la parole : {adorant uniquement Celui qui m'a créé} est une affirmation.



Leçon n°4

Si on te demande : « Explique-moi entièrement le sens de la parole : point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah. (*Lâ ilâha illâLlâh*). »

Réponds : Aucune divinité ne mérite véritablement l'adoration excepté Allah.

Si on te demande : « Quelle est la différence entre l'unicité de la seigneurie et celle de la divinité ? »

Réponds : L'unicité de la seigneurie concerne les actes du Seigneur, comme le fait de créer, de pourvoir, de donner la vie et la mort...

Quant à l'unicité de la divinité, il s'agit de tes actes, ô toi serviteur, comme l'invocation, le jeûne, la confiance placée en Allah, et toute autre adoration.

Si on te demande : « Quelle est ta religion ? »

Réponds : Ma religion est l'Islam.

Si on te demande : « À quoi l’Islam appelle-t-il ? »

Réponds : À l’adoration d’Allah et au délaissement de tout associationnisme dans Son adoration.



Leçon n°5

Si on te demande : « Que signifie l'Islam ? »

Réponds : Il s'agit de se soumettre à Allah en L'unifiant (*le Tawhîd*), en Lui obéissant et en désavouant le polythéisme et ses adeptes.

Si on te demande : « Quels sont les piliers de l'Islam ? »

Réponds : Ils sont au nombre de cinq :

1 – Attester qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Mouhammad est le serviteur et messager d'Allah.

2 – Observer la prière.

3 – S'acquitter de l'aumône obligatoire.

4 – Jeûner le Ramadan.

5 – Accomplir le pèlerinage à la Maison sacrée d'Allah pour celui qui en a les capacités.

Si on te demande : « Qu'est-ce que la foi ? »

Réponds : Il s'agit d'avoir foi en Allah, aux Anges, aux Livres, aux Messagers, au Jour dernier et au Destin, qu'il soit favorable ou défavorable. Ces six points sont les six piliers de la foi. Quiconque a foi en eux est un véritable croyant, et quiconque renie ne serait-ce qu'un seul de ces piliers est mécréant.



Leçon n°6

Si on te demande : « Qui est ton Prophète ? »

Réponds : Mouḥammad ibn ‘Abdillâh ibn ‘Abd Al-Mouṭṭalib ibn Hâchim. Ce dernier fait partie des Qouraychs, et les Qouraychs font partie des Arabes, et les Arabes font partie de la descendance d’Ismaël fils d’Abraham, l’ami intime d’Allah. Que les meilleurs éloges et les meilleures salutations soient sur notre Prophète, ainsi que sur eux.

- Sa terre est celle de La Mecque.
- Il émigra à Médine.
- Il vécut soixante-trois ans.
- Il vécut quarante ans avant la prophétie et vingt-trois ans en tant que prophète et messenger.
- Il devint prophète après la révélation de la parole :

﴿أَقْرَأُ﴾

{Lis !} [*Al-‘Alaq*, v.1]

- Puis il devint messager avec la révélation de la sourate *Al-Mouddaththir*.

Si on te demande : « Est-il mort ? »

Réponds : Oui, il est bel et bien mort. En revanche, sa religion n'est pas morte, et elle perdurera jusqu'au Jour de la Résurrection.

La preuve de cela est la parole du Très-Haut :

﴿ إِنَّكَ مَيِّتٌ وَإِنَّهُمْ مَيِّتُونَ ﴿٣٠﴾

{Certes tu mourras, et ils ne pourront échapper à la mort.} [*Az-Zoumar*, v.30].

Si on te demande : « Est-ce que les gens seront ressuscités après la mort ? »

Réponds : Oui, et la preuve est la parole du Très-Haut :

﴿ مِنْهَا خَلَقْنَاكُمْ وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ

تَارَةً أُخْرَى ﴿٥٥﴾

{Nous vous avons créés de cette terre où Nous vous ferons retourner et dont Nous vous ferons sortir une nouvelle fois.} [*Tâ-hâ*, v.55].

Quant à celui qui renie cette résurrection, il est un mécréant. La preuve est la parole d'Allah :

﴿زَعَمَ الَّذِينَ كَفَرُوا أَنْ لَنْ يُبْعَثُوا قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّي لَتُبْعَثُنَّ ثُمَّ

لَتُنَبَّؤُنَّ بِمَا عَمِلْتُمْ وَذَٰلِكَ عَلَىٰ اللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٧﴾﴾

{Les impies prétendent qu'ils ne seront jamais ressuscités. Réponds-leur : « Bien au contraire ! Je jure par mon Seigneur que vous serez ressuscités, puis informés de vos agissements, chose des plus aisées pour Allah. »} [*At-Taghâboun*, v.7].



Leçon n°7

Si on te demande : « En quoi consiste le polythéisme, le plus grave des péchés ? »

Réponds : Il consiste à adorer un autre qu'Allah.

- Comme invoquer les morts.
- Égorger pour eux.
- Tourner autour de leurs mausolées.
- Croire qu'ils peuvent apporter un bénéfice, causer une nuisance ou gérer l'univers avec Allah.

Et il existe de nombreuses autres formes de polythéisme.

Si on te demande : « Allah pardonne-t-il le polythéisme au même titre que les autres péchés ? »

Réponds : Oui, Allah pardonne le polythéisme si la personne s'en repent avant sa mort. Cependant, si elle meurt sans s'être repentie du polythéisme, elle

demeurera alors éternellement en Enfer. Qu'Allah nous en préserve.

Si on te demande : « Quelles sont les preuves de tes propos ? »

Réponds : La parole d'Allah le Très-Haut :

﴿إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ﴾

{Allah ne saurait pardonner que d'autres divinités Lui soient associées.} [*An-Nisâ*, v.48]. C'est-à-dire pour celui qui meurt dans cet état.

Mais aussi Sa parole :

﴿إِنَّهُ وَمَنْ يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ اللَّهُ عَلَيْهِ الْجَنَّةَ وَمَأْوَهُ النَّارُ﴾

{Quiconque associe d'autres divinités à Allah se verra privé du Paradis et n'aura d'autre refuge que l'Enfer.} [*Al-Mâ'idah*, v.72].



Leçon n°8

Si on te demande : « Autrefois, les gens étaient-ils monothéistes ? Et comment le polythéisme est-il apparu ? »

Réponds : Oui, ils étaient autrefois tous monothéistes, et ce, depuis Adam عَلَيْهِ السَّلَامُ. Cela a duré dix siècles – soit mille années environ – jusqu’à ce que le polythéisme apparaisse au sein du peuple de Noé.

« Comment le polythéisme est-il apparu chez ce peuple ? »

Il est apparu en raison de l’amour exagéré qu’ils vouaient pour les vertueux Woudd, Souwâ‘, Yaghoûth, Ya‘oùq et Nasr, qu’Allah a mentionnés dans la sourate *Noûh*.

« Quel aspect avait cette exagération ? »

Lorsque ces vertueux sont décédés, les gens se rendaient régulièrement sur leurs tombes et invoquaient en leur faveur. Cependant, Satan se présenta à eux et leur suggéra : “Placez des statues à leur

image là où ils s'asseyaient, et nommez-les par leurs noms afin que vous vous rappeliez d'eux et invoquiez pour eux.

« **Comment connais-tu cette histoire ?** »

Ces propos ne sont pas les miens, mais ceux du compagnon Ibn 'Abbâs رَضِيَ اللهُ عَنْهُمَا.



Leçon n°9

« Continue l'histoire pour nous... »

Satan fit preuve d'intelligence, dans le sens où il les attira progressivement vers le polythéisme au nom de "l'amour des vertueux".

« Comment les a-t-il attirés ? »

Il leur dit : "Vous vous rendez régulièrement auprès de leurs tombes et cela vous demande de nombreux efforts. Établissez plutôt des statues à leur image à l'endroit où ils avaient l'habitude de s'asseoir, afin que vous n'ayez plus à vous fatiguer en vous rendant régulièrement sur leurs tombes."

Après l'avoir écouté et appliqué ses recommandations, Satan ne leur ordonna rien d'autre. Puis, lorsque qu'une nouvelle génération arriva, qui ignorait tout de l'histoire de ces statues et qui avait fini par oublier la science – celle-ci ayant disparu avec la mort des savants – Satan se présenta à eux et leur révéla que leurs ancêtres avaient l'habitude de demander la

pluie par l'intermédiaire de ces statues et qu'elle finissait par tomber, mais aussi qu'ils faisaient telle et telle pratique. Ils finirent alors par adorer ces statues, tombant ainsi dans le polythéisme.

**« Il n'y a de puissance et de force qu'en Allah !
Comment les gens pouvaient-ils ignorer le
polythéisme à ce degré ? »**

Demande plutôt à Allah de te protéger, apprends ta religion et reste attaché aux savants monothéistes.

« Que s'est-il passé ensuite ? »

Allah leur envoya Son Prophète Noé ; il demeura neuf-cent-cinquante ans à les prêcher.

« Toutes les louanges reviennent à Allah. Ils ont certainement dû abandonner le polythéisme, n'est-ce pas ? »

Allah le Très-Haut nous informe que seul un petit groupe d'entre eux crut en lui. Allah dit :

﴿ وَمَا ءَامَنَ مَعَهُۥٓ اِلَّا قَلِيْلٌ ﴾

{Mais seul un petit nombre avait cru en lui.}
[*Hoûd*, v.40].

Gloire et pureté à Allah !



Leçon n°10

« Nous savons donc, d'après l'histoire précédemment citée, que la raison de l'égarement des hommes résulte de l'exagération qu'ils ont eue à l'égard des vertueux. »

Oui, c'est bien ça.

C'est aussi pour cette raison, lorsque notre Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ fut envoyé, que les Arabes vénéraient également les vertueux et les adoraient. Ils disaient :

﴿ مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَا إِلَى اللَّهِ زُلْفَى ﴾

{« Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah. »} [Az-Zoumar, v.3].

Voilà pourquoi le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a sévèrement mis en garde contre l'exagération à l'égard des vertueux, en les élevant à un rang qu'ils ne détiennent pas, car cela peut mener à leur vouer une part de l'adoration.

« **Qu'a dit le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ lorsqu'il mit en garde contre l'exagération à l'égard des vertueux ?** »

Il dit صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : « **Prenez garde à l'exagération dans la religion ! Car c'est cela qui causa la perte de ceux qui vous ont précédés.** » (Rapporté par Ahmad).

Il dit aussi صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : « **Ne me louez pas exagérément comme l'ont fait les chrétiens avec le fils de Marie ! Je ne suis rien d'autre que Son serviteur ! Dites plutôt : le serviteur d'Allah et Son messager.** » (Rapporté par Al-Boukhârî).

« **Peux-tu nous citer quelques exemples de cette exagération illicite à l'égard des vertueux ?** »

Par exemple, prendre leur tombe pour lieu de prière. D'ailleurs, cette pratique est accompagnée d'une sévère menace, car c'est l'une des plus grandes causes menant au polythéisme. Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit : « **Qu'Allah maudisse les Juifs et les Chrétiens. Ils ont fait des tombes de leurs**

Prophètes des lieux de prière ! » (Rapporté par Al-Boukhârî).

« Que signifie faire des tombes des lieux de prière ? »

Faire des tombes des lieux de prière a deux aspects :

- Le premier consiste à prier auprès des tombes, même si aucune mosquée n'y a été construite.
- Le second consiste à construire des mosquées au-dessus d'elle, et de prier dans ces mosquées.

« Et pourquoi cela est-il interdit ? »

Cela est interdit, car cette pratique est un moyen qui mène à l'adoration des vertueux. En effet, l'ignorant pensera que cette mosquée n'a été bâtie que dans le but d'y prier pour cet homme vertueux.

« L'Islam ferme-t-il donc les voies qui mènent au polythéisme ? »

Exactement, c'est tout à fait ça.



Leçon n°11

« Tu as donc affirmé que faire des tombes des lieux de prière est un des aspects de l'exagération à l'égard des vertueux, et que cette pratique est l'un des moyens qui mènent au polythéisme. »

Oui, c'est ça.

« Mais est-il permis de prier dans des mosquées construites sur des tombes de vertueux ? »

Il n'est pas permis d'y prier, comme l'ont stipulé les savants, car ces mosquées ont été construites sur une innovation et une désobéissance envers Allah ; elles n'ont pas été fondées sur la crainte pieuse d'Allah, le Très-Haut. Allah dit :

﴿لَا تَقُمْ فِيهِ أَبَدًا لَّمَسْجِدٌ أُسِّسَ عَلَى التَّقْوَىٰ

مِنْ أَوَّلِ يَوْمٍ أَحَقُّ أَنْ تَقُومَ فِيهِ﴾

{N'y accomplis jamais la prière ! Une mosquée fondée dès le premier jour sur la crainte d'Allah est plus digne que tu t'y tiennes.} [*At-Tawbah*, v.108].

La prière accomplie dans les mosquées construites sur des tombes n'est pas valide. Celui qui y a prié doit obligatoirement refaire sa prière.

« Gloire et pureté à Allah ! J'ignorais cela ! »

C'est pourtant une chose que tu dois savoir ! Si tu entres dans une mosquée, dans un endroit où la construction des mosquées sur des tombes est répandue, il convient que tu t'assures de ne voir aucune tombe dans la mosquée.

« Y a-t-il une différence entre le fait de placer la tombe au niveau de la Qibla de la mosquée, derrière la mosquée, ou dans n'importe quelle autre direction ? »

Il n'y a aucune différence, tout cela est interdit. Il n'est pas permis de prier dans cette mosquée, même si la tombe se trouve derrière la Qibla.

**« Qu'Allah te bénisse pour ces explications.
Vas-tu continuer à nous parler de certains aspects
de l'exagération à l'égard des vertueux ? »**

Si Allah le veut, dans la prochaine leçon.



Leçon n°12

« Ce que tu as évoqué dans la leçon précédente est très bien. Pourrais-tu maintenant nous parler d'autres aspects de l'exagération à l'égard des vertueux ? »

Bien sûr.

Autre exemple : construire quelque chose au-dessus de leur tombe, les décorer, placer sur elles des rideaux, ou encore ériger des dômes au-dessus.

Le Prophète ﷺ a interdit cela. En effet, dans le *Sahîh*, Jâbir ibn 'Abdillâh رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ rapporte que « **le Messager d'Allah ﷺ a interdit d'orner la tombe avec du plâtre, de s'y asseoir et de construire quelque chose dessus.** » (Rapporté par Al-Boukhârî).

Voici la raison pour laquelle il n'est pas permis de construire quelque chose sur la tombe ; elle doit être apparente, visible et ne doit pas être ornée avec du plâtre (ou autre).

Il en va de même pour tout ce qui peut attirer le regard des ignorants et susciter dans leur cœur de la révérence à l'égard du défunt dans sa tombe.

« **Comme quoi ?** »

Comme placer des lumières, tapisser le sol, mettre du parfum, brûler de l'encens, etc.

Ibn 'Abbâs رَضِيَ اللهُ عَنْهُمَا a dit : « **Le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a maudit les femmes qui visitent les tombes et ceux qui en font des lieux de prière et y allument des lampes.** » (Rapporté par les auteurs des *Sounan*).

Ainsi, allumer des lampes et placer des lumières sur les tombes est strictement interdit ; celui qui commet cela s'expose à la malédiction divine.

Autre aspect de l'exagération à l'égard des vertueux, accomplir la circumambulation autour de leurs tombes. Nous implorons Allah de nous protéger de cela.

Il s'agit d'une abomination et d'un acte polythéiste, car l'auteur de cet acte a voué cette adoration à un autre qu'Allah. Or, la circumambulation est une adoration que l'on voue exclusivement à Allah et qui ne s'accomplit qu'autour de Sa maison sacrée : la Ka'bah. Le Très-Haut dit :

﴿وَلِيَطَّوَّفُوا بِالْبَيْتِ الْعَتِيقِ﴾

{Et qu'ils effectuent leurs circumambulations autour de la Maison Antique.} [*Al-Hajj*, v.29].

Il n'y a donc rien sur terre autour duquel il est permis de tourner dans le but de se rapprocher d'Allah, hormis la noble Ka'bah.

**« Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah !
Comment une telle chose peut-elle venir d'un musulman ? »**

Hélas, cela existe, en raison de la domination de l'ignorance et du manque de prêcheurs à Allah. Qu'Allah nous assiste dans l'accomplissement de nos responsabilités.



Leçon n°13

« Ce que tu as évoqué dans la leçon précédente est très bien. Pourrais-tu maintenant nous parler d'autres aspects de l'exagération à l'égard des vertueux ? »

Bien sûr.

Autre exemple : demander aux occupants des tombes de satisfaire nos besoins, comme la guérison d'un malade, le retour d'un disparu, l'intercession auprès d'Allah, etc.

« Quel est le jugement de cela ? »

Cela – qu'Allah nous en protège – est du polythéisme majeur, qui fait sortir de l'Islam.

« Pourquoi est-ce du polythéisme ? »

Parce qu'invoquer un autre qu'Allah est du polythéisme. L'invocation étant une adoration, quiconque adore un autre qu'Allah tombe dans le polythéisme.

« Il n’y a de force et de puissance qu’en Allah !
Peux-tu nous citer quelques preuves pour
convaincre celui qui commet cet acte ? »

Bien sûr. Le Très-Haut dit :

﴿وَالَّذِينَ تَدْعُونَ مِنْ دُونِهِ مَا يَمْلِكُونَ مِنْ قِطْمِيرٍ ﴿١٣﴾﴾
تَدْعُوهُمْ لَا يَسْمَعُوا دُعَاءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا مَا اسْتَجَابُوا لَكُمْ ط
وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ يَكْفُرُونَ بِشِرْكِكُمْ وَلَا يُنَبِّئُكَ مِثْلُ خَبِيرٍ ﴿١٤﴾﴾

{Tandis que ceux que vous invoquez en dehors de Lui n’ont absolument aucun pouvoir. Si vous les invoquez, ils n’entendent pas vos prières. Les entendraient-ils qu’ils ne sauraient vous exaucer. Et le Jour de la résurrection, ils renieront votre polythéisme. Nul ne saurait t’éclairer comme Celui qui, de toute chose, est parfaitement informé.} [*Fâtir*, v.13 – 14].

Allah a donc qualifié leur invocation de polythéisme.

Et Il dit :

﴿وَمَنْ أَضَلُّ مِمَّن يَدْعُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ مَنْ لَا يَسْتَجِيبُ لَهُمْ إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ وَهُمْ عَنْ دُعَائِهِمْ غَفِلُونَ ﴿٥﴾ وَإِذَا حُشِرَ النَّاسُ كَانُوا لَهُمْ أَعْدَاءً وَكَانُوا بِعِبَادَتِهِمْ كَافِرِينَ ﴿٦﴾﴾

{Qui donc est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah des divinités qui ne pourront exaucer ses prières jusqu'au Jour de la Résurrection et qui sont totalement indifférentes à ses invocations ? Des divinités qui, lorsque les hommes seront rassemblés, leur déclareront leur animosité et renieront l'adoration que ces derniers leur vouaient ?} [*Al-Ahqâf*, v.5 – 6].

Allah a donc qualifié leur invocation d'adoration qu'ils vouaient à ces divinités.

Le Prophète ﷺ a dit : « **Certes, l'invocation est la quintessence de l'adoration.** » Rapporté dans le « *Sahîh al-adab al-moufrad* » (550).

Voici donc des preuves claires montrant qu'invoquer un autre qu'Allah est du polythéisme.

« Si quelqu'un objecte en disant que ce qui est visé ici, c'est le fait d'invoquer les statues, et non les vertueux. Quelle serait la réponse ? »

La réponse est la parole d'Allah :

﴿تَدْعُونَ مِنْ دُونِهِ﴾

{Quant aux faux dieux que vous invoquez en dehors de Lui.} [*Al-A'raf*, v.197].

Il s'agit là d'une parole générale qui englobe tout ce qui est adoré en dehors de Lui.

Par ailleurs, à l'époque préislamique, les Arabes invoquaient les statues et les vertueux. Al-Lât était un homme pieux qui mélangeait du blé à du miel pour en donner aux pèlerins. Lorsqu'il mourut, les gens commencèrent à se recueillir longuement sur sa tombe.

Le Très-Haut dit :

﴿أَفْرَأَيْتُمْ اللَّاتَ وَالْعُزَّىٰ﴾

{Avez-vous considéré Al-Lât et Al-'Ouzzâ ?} [*An-Najm*, v.19].

Allah nous informa également que les polythéistes disaient :

﴿ مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَا إِلَى اللَّهِ زُلْفَىٰ ﴾

{« Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah. »} [*Az-Zoumar*, v.3].

Ils faisaient référence aux Prophètes et aux vertueux.

« Excellent ! Voilà une de leur ambiguïtés qu'ils nous rapportaient et que tu as dévoilée. Qu'Allah te récompense. »



Leçon n°14

« Ce que tu as évoqué dans la leçon précédente est très bien. Cependant, ils nous présentent une autre ambiguïté. Pourrais-tu la dévoiler ? »

Quelle est-elle ?

« Ils affirment savoir qu'invoquer un autre qu'Allah est du polythéisme. Or, ce qui est pratiqué auprès des tombes des saints et des vertueux – lorsque l'on dit par exemple : Le secours, ô Housayn ! Le secours, ô Hassâfi ! Le secours, ô 'Aydarouûs ! – ce n'est pas, selon eux, une invocation, mais un simple appel (*Nidâ*). »

La réponse à cette ambiguïté est que l'appel est une invocation. En effet, le Très-Haut dit à propos de Zacharie عَلَيْهِ السَّلَامُ :

﴿ إِذْ نَادَى رَبَّهُ وَنِدَاءٌ خَفِيًّا ﴿٣﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّي وَهَنَ الْعَظْمُ مِنِّي

وَأَشْتَعَلَ الرَّأْسُ شَيْبًا وَلَمْ أَكُنْ بِدُعَائِكَ رَبِّ شَقِيًّا ﴿٤﴾ ﴾

{Zacharie invoqua (*nâdâ*) son Seigneur secrètement et dit : « Seigneur ! Mes os sont devenus fragiles et mes cheveux tout blancs. Jamais, Seigneur, je n'ai été déçu en T'invoquant.} [*Maryam*, v.3 – 4].

Allah a ainsi qualifié l'appel de Zacharie adressé à son Seigneur d'invocation.

« **Puisse Allah te bénir pour cet éclaircissement. Ils prétendent également qu'invoquer les saints constitue un moyen de se rapprocher d'Allah par leur intermédiaire (*At-tawassoul*). Or, le *Tawassoul* est permis, disent-ils, en raison de la parole du Très-Haut :**

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَابْتَغُوا إِلَيْهِ الْوَسِيلَةَ﴾

{**Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et cherchez à vous rapprocher de Lui.} [*Al-Mâ'idah*, v.35]. »**

Ce qu'ils font – à savoir invoquer des saints – n'est pas du *Tawassoul*, mais bel et bien du polythéisme, selon le consensus des musulmans.

« **Alors, quel est donc ce *Tawassoul* qu'ils prétendent pratiquer ?** »

Nous parlerons du *Tawassoul* dans la prochaine leçon, si Allah le veut.



Leçon n°15

« Dans la leçon précédente, tu nous as promis de nous parler du *Tawassoul*. Tiens donc ta promesse, qu'Allah te récompense. »

Évidemment.

Nous avons précédemment évoqué que ce que font les adorateurs des tombes – invoquer les morts et leur demander de répondre à leurs besoins – n'est pas du *Tawassoul*, mais du polythéisme majeur, selon l'unanimité des musulmans.

Ils essaient de faire croire que cela est du *Tawassoul*, et que cela est permis avec les vertueux.

« Il nous faut donc comprendre ce qu'est le *Tawassoul* afin de ne pas être dupés par leurs propos. »

Sans l'ombre d'un doute, car l'ignorant peut être facilement trompé par les ambiguïtés des gens de l'innovation. Il te faut donc apprendre ta religion.

Le *Tawassoul* consiste à placer entre toi et Allah un moyen (*Wasîlah*) qui te rapproche de Lui.

Il se divise en deux catégories : l'une légiférée, l'autre interdite.

• **Parmi les formes de *Tawassoul* légiférées :**

- **Le *Tawassoul* par le biais des Noms et Attributs d'Allah.** Allah le Très-Haut dit :

﴿وَلِلَّهِ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا^ط﴾

{C'est Allah qui possède les noms les plus sublimes. Invoquez-Le donc par ces noms.} [*Al-A'raf*, v.180].

Comme le fait de dire : « Ô Toi le Tout-Miséricordieux, fais-moi miséricorde. Ô Toi le Pardonneur, pardonne-moi. Ô Toi le Pourvoyeur, pourvois à ma subsistance, etc. »

- **Le *Tawassoul* par la reconnaissance de ses péchés**, à l'instar de la parole de nos parents, Adam et Ève :

﴿رَبَّنَا ظَلَمْنَا أَنفُسَنَا وَإِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا وَتَرْحَمْنَا لَنَكُونَنَّ﴾

﴿٢٣﴾ مِنَ الْخٰسِرِيْنَ

{« Seigneur ! Nous avons été injustes envers nous-mêmes. Si Tu nous refuses Ton pardon et nous prives de Ta miséricorde, nous serons à jamais perdus. »} [*Al-A'raf*, v.23].

- Le *Tawassoul* par l'expression de sa faiblesse et de son besoin, comme la parole de Moïse عَلَيْهِ السَّلَام :

﴿رَبِّ إِنِّي لِمَا أَنْزَلْتَ إِلَيَّ مِنْ خَيْرٍ فَقِيرٌ﴾

{« J'ai grand besoin, Seigneur, de tout bienfait que Tu voudras bien répandre sur moi. »} [*Al-Qasas*, v.24].

- Le *Tawassoul* par le biais des œuvres pieuses, comme cela a été rapporté dans le hadith des trois hommes enfermés dans la grotte à cause d'un rocher.

Voici donc les formes de *Tawassoul* légiférées.

• **Parmi les formes de *Tawassoul* interdites :**

- **Le *Tawassoul* par la personne d'un Prophète**, comme dire : « Je T'implore, par Ton Prophète, de me pardonner. » Cela n'est pas permis, car cette forme d'invocation n'a pas été rapportée dans la Sounnah. Or, toute adoration qui n'a pas de preuve est interdite et rejetée.

L'imam Aboû Hanîfah رَحِمَهُ اللهُ a dit : « On ne doit pas chercher à se rapprocher d'Allah par l'intermédiaire de l'une de Ses créatures. »

Quant au hadith dit « de l'aveugle », que certains d'entre eux utilisent, il est faible. Il n'est donc pas permis de l'utiliser comme argument.

- **Parmi les autres formes de *Tawassoul* interdites : le *Tawassoul* par le biais du rang du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ, ou celui d'un homme pieux.** Cela est également interdit et est une innovation, car cela n'a été rapporté ni dans la Sounnah ni dans la pratique des Compagnons رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ.

- **Le *Tawassoul* par le droit d'un vertueux.** Or, personne n'a de droit sur Allah.

- La forme la plus grave du *Tawassoul* interdit est celle pratiquée avec les morts et les idoles, comme le pratiquaient les polythéistes de l'époque préislamique. Ils disaient :

﴿ مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَا إِلَى اللَّهِ زُلْفَى ﴾

{« Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent d'Allah. »} [*Az-Zoumar*, v.3].

Et c'est exactement la pratique des adorateurs des tombes, car ils invoquent les morts en prétendant qu'ils ont un rang élevé auprès d'Allah. Or, cela est du polythéisme majeur manifeste, comme nous l'avons clairement expliqué dans la leçon précédente.

Fais donc bien attention à la différence qu'il y a entre ces deux catégories, afin de ne pas être dupé par les ambiguïtés des gens de l'innovation.

« Qu'Allah te bénisse. Tu as très bien expliqué. Peux-tu nous indiquer des livres auxquels revenir concernant le *Tawassoul* ? »

Oui. Consultez le livre : « *Qâ'idah jalîlah fî-t-tawassouli wa-l-wasîlah* » du Chaykh Al-Islâm ibn Taymiyyah.



Leçon n°16

« Ton explication des différentes formes de *Tawassoul* est très claire, et j'ai maintenant compris qu'invoquer les morts constitue en réalité une forme polythéiste de *Tawassoul*, et est donc interdit, car cela revient à invoquer un autre qu'Allah. J'aimerais aussi que tu m'informes sur d'autres pratiques qu'accomplissent certaines personnes auprès des morts. »

Comme quoi ?

« Comme lire la sourate *Al-Fâtiḥah* sur le défunt, sans pour autant l'invoquer. Est-ce permis ? »

Ceci fait partie des pratiques innovées. En effet, il est légiféré de visiter les tombes, car cela nous permet de saluer les morts et d'invoquer en leur faveur, comme cela a été mentionné dans la Sounnah. En revanche, réciter la sourate *Al-Fâtiḥah* sur eux est une innovation.

« Tout cet argent que l'on voit déposé sur les tombes chez les Rafidites, quelle est cette pratique ? »

Les Rafidites et les Soufis profitent de la naïveté des gens en s'appropriant leurs biens au nom de la religion et des vœux faits aux « saints ». Mais au final, cet argent finit dans les poches de ceux qui gardent ces tombes.

Formuler des vœux aux défunts dans les tombes est une forme de polythéisme et est interdit, car le vœu est une adoration, comme le prouve la parole du Très-Haut :

﴿يُوفُونَ بِالنَّذْرِ﴾

{Ils étaient en effet fidèles à leurs vœux.} [*Al-Insân*, v.7].

Ainsi que celle du Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ :
« **Quiconque fait un vœu qui revient à obéir à Allah doit Lui obéir, et quiconque fait un vœu qui revient à désobéir à Allah ne doit pas Lui**

désobéir. » (Rapporté par Al-Boukhârî). Par conséquent, quiconque fait donc un vœu pour Allah est tenu de l'accomplir. Mais faire vœu d'immoler des animaux, d'offrir de la nourriture ou d'autres biens aux tombes de la famille du Prophète ﷺ ou à d'autres tombes, tout cela constitue un vœu adressé à un autre qu'Allah et relève du polythéisme majeur. Nous implorons Allah de nous en épargner.

**« Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah !
Tout cela provient-il des musulmans ? »**

Oui, malheureusement. Et cela est dû à la propagation de l'ignorance et à la rareté de ceux qui parlent de ces sujets. Et c'est auprès d'Allah que nous recherchons l'aide.



Leçon n°17

« Ce que tu as évoqué dans la leçon précédente est très bien. Les musulmans ont besoin de connaître ces sujets-là, pouvons-nous les approfondir ? »

Oui, évidemment. Mais la meilleure façon de le faire est de consulter les gens de science et lire leurs ouvrages.

« Quels sont les meilleurs sites internet à travers lesquels nous pouvons connaître la croyance authentique ? »

C'est une question importante, car internet regorge à la fois de bonnes et de mauvaises choses : on y trouve aussi bien des sites appartenant aux gens de la Sounnah que d'autres appartenant aux innovateurs.

« En effet. Recommande-nous seulement trois sites fiables, et faciles d'accès. »

D'accord. Parmi les meilleurs sites pour apprendre la science authentique, il y a :

1. Le site du Chaykh ‘Abd Al-‘Azîz ibn Bâz رَحْمَةُ اللَّهِ :

<https://binbaz.org.sa/>

2. Le site du Chaykh Mouḥammad ibn ‘Outhaymîn رَحْمَةُ اللَّهِ :

<http://binothaimeen.net/site>

3. Le site Islam Question & Réponse (IslamQA) :

<https://islamqa.info/fr>

« Merci, qu’Allah te bénisse. Nous aimerions également que tu nous orientes vers des livres concis qui traitent de la véritable croyance. »

Voici quelques ouvrages concis parmi les meilleurs sur la croyance authentique :

1. « *Al-‘aqîdah al-wâsitiyyah* », du Chaykh Al-Islâm ibn Taymiyyah رَحْمَةُ اللَّهِ.

2. Les livres « *Kitâbou-t-tawḥîd* », « *Al-ousoûl ath-thalâthah* » et « *Kachfou-ch-choubouhât* » du Chaykh Mouḥammad ibn ‘Abd Al-Wahhâb رَحْمَةُ اللَّهِ.

3. « *Al-‘aqîdah as-sahîbah wa mâ youdâddoubâ* » du Chaykh ibn Bâz رَحْمَةُ اللَّهِ.

4. « *Aqîdatou ahli-s-sounnati wa-l-jamâ'ah* » du Chaykh Ibn 'Outhaymîn رَحْمَةُ اللَّهِ.

Et pour celui qui veut approfondir davantage, qu'il se réfère à des ouvrages plus vastes comme :

1. L'explication de l'ouvrage « *Al-'aqîdah at-tahâwiyyah* » par le Chaykh Ibn Abî Al-'Izz Al-Hanafî رَحْمَةُ اللَّهِ, et celle du Chaykh 'Abd Al-'Azîz Ar-Râjihî حَفِظَهُ اللَّهُ.

2. « *Aqîdah ibn Abî Zayd Al-Qayrawânî* رَحْمَةُ اللَّهِ », un savant tunisien, ainsi que son explication par le Chaykh 'Abd Al-Mouhsin Al-'Abbâd.

3. « *Kitâbou-l-'oulouww li-l-'Aliyyi-l-Ghaffâr* », du Hâfidh Adh-Dhahabî رَحْمَةُ اللَّهِ.

4. « *Tathîrou-l-i'tiqâd* » de l'Émir Mouhammad ibn Ismâ'îl As-San'ânî رَحْمَةُ اللَّهِ, parmi les savants du Yémen.

5. « *At-tawassoul, anwâ'ouhou wa ahkâmouh* » du Chaykh Al-Albânî رَحْمَةُ اللَّهِ.

6. « *At-tawassoul ilâ haqîqati-t-tawassoul* » du Chaykh Mouhammad Nasîb Ar-Rifâ'î رَحْمَةُ اللَّهِ، un savant du Châm.

« Ce que tu as mentionné est largement suffisant. Qu'Allah te récompense et fasse profiter les autres de ta science. »

Ô Allah, accorde-nous une science bénéfique et des œuvres pieuses. Fais-nous vivre dans l'Islam et mourir dans la foi, sans que nous ayons changé ni modifié quoi que ce soit. Et pardonne-nous, ainsi qu'à nos parents, nos enseignants et tous ceux qui nous ont demandé d'invoquer pour eux.



Table des matières

Leçon n°1	1
Leçon n°2	2
Leçon n°3	4
Leçon n°4	7
Leçon n°5	9
Leçon n°6	11
Leçon n°7	14
Leçon n°8	16
Leçon n°9	18
Leçon n°10	21
Leçon n°11	24
Leçon n°12	27
Leçon n°13	31
Leçon n°14	36
Leçon n°15	39
Leçon n°16	45

Leçon n°1748
Table des matières.....52

